



DÉCHETTERIE

A partir du 1^{er} mars 2019

La benne pour les déchets plastiques ne sera plus en fonction dans notre Commune.

Les citoyennes et citoyens devront mettre les déchets tels que :



Dans les sacs voués à la compacteuse (CHF 0,40 / kilo)

Nous vous rappelons que vous pouvez rapporter dans les points de ventes, les emballages tels que :



Cette décision suit les recommandations fédérales en la matière.

Ce changement de pratique, qui aura pour conséquence de remplir un peu plus les sacs poubelles pour la compacteuse n'est toutefois pas définitif.

L'évolution technologique permettra peut-être à l'avenir de trier beaucoup plus efficacement les plastiques.